

<b>EC2 STAGE</b>	
<b>7 ECTS</b>	
<b>Responsable d'EC : Charles VERPOORTER (MC ULCO)</b>	
<b>Dates :</b> sur la période du 20 avril au 28 juin 2024	
<b>Choix du stage</b>	<p>Le stage doit être dans la mesure du possible compatible avec le projet professionnel de l'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des séances dédiées au stage sont proposées à intervalles réguliers avec entretiens individuels avec la responsable de formation (dates à définir),</li> <li>- plusieurs stages seront proposés par l'équipe pédagogique mais la recherche de stage par soi-même fait partie du stage,</li> <li>- en plus du maître de stage, avoir un tuteur ULCO.</li> </ul>
<b>Durée</b>	8 à 10 semaines.
<b>Localisation</b>	Le stage peut avoir lieu en laboratoire, entreprise, collectivités territoriales, bureau d'étude, conservatoires, parcs marins ou associations dans le secteur de l'environnement marin, de l'océanologie, de la pêche ou de l'aquaculture.
<b>Points de vigilance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En France, au-delà de 2 mois (308h; <a href="https://entreprendre.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire">https://entreprendre.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire</a>) les stages doivent être rémunérés : montant 4,05€/heure, soit environ 600€/mois,</li> <li>- Les conventions de stages doivent être signées avant le début du stage, comptez 2-3 semaines pour la procédure (<b>application Pstage</b>).</li> </ul>
<b>Modalités de contrôle des connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rapport écrit</b> : le stage donne lieu à un rapport écrit qui est évalué par le jury (voire section 11),</li> <li>- <b>Soutenance</b> orale fin-juin / début-Juillet : une soutenance orale suivie de questions devant le jury est organisée en fin de semestre. Un ou plusieurs professionnels peuvent être invités à participer au jury.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport et soutenance sont évalués indépendamment.</li> <li>➤ Le responsable de stage est sollicité pour l'évaluation du candidat et sera invité aux soutenances orales sans toutefois participer au jury.</li> <li>➤ Dans le cas où l'étudiant ne serait pas en mesure de présenter rapport et soutenance en juin pour des raisons médicales ou de décalage du début du stage, une seconde session est organisée dès les premiers jours de septembre.</li> </ul>